

Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1991)

Rubrik: Activités propres et initiatives de la FSPAP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2. Activités propres et initiatives de la FSPAP

Fonds pour la protection du paysage

Le 3 mai 1991, l'Assemblée des Chambres fédérales votait, dans le cadre de l'action Parlement et fêtes du 700e anniversaire de la Confédération, un arrêté fédéral sur des aides financières à la sauvegarde et la gestion de paysages ruraux traditionnels et la création d'un fonds d'un montant de 50 millions de francs.

Le premier arrêté est entré en vigueur le 1er août 1991 et court jusqu'au 31 juillet 2001. Ces arrêtés représentent un grand succès pour la protection du paysage. La FSPAP a beaucoup contribué à leur adoption.

Rénovation d'un alpage traditionnel au Lukmanier: "Cascina dell'Or-Pozzetta"

La Bourgeoisie (Patriziato) de Ponto Valentino dans le Val Blenio au Tessin a renoncé à vendre les deux bâtiments traditionnels de leur alpage situés dans la région du Lukmanier. Le paysage est grandiose, alliant rochers dolomitiques pâturage extensif, pins et aroles ainsi que les deux constructions traditionnelles et historiques en bois et en pierre. Cette région est inscrite à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale et récemment, la Confédération vient de proposer au Canton du Tessin de l'inclure également dans l'Inventaire fédéral des sites marécageux d'importance nationale. Le Patriziato de Ponto Valentino aimerait rénover cet alpage et y reprendre toute l'activité traditionnelle qui durant des siècles s'est déroulée dans le respect des cycles naturels et dont l'inscription sur le sol est précisément une des composantes de ce paysage remarquable.

Il s'agit d'une action de sauvegarde d'un site de très haute valeur à travers la renaissance d'une exploitation basée sur les usages anciens. Les objectifs sont d'une part la préservation des richesses naturelles, culturelles et paysagères et d'autre part, la transmission d'un savoir-faire et une sensibilisation du public à une forme d'exploitation du sol en montagne témoignant d'une parfaite harmonie entre l'homme et la nature.

Pour faire démarrer cette action, la Fondation a pris à sa charge les premiers frais relatifs à l'élaboration de ce projet de rénovation, s'assurant, par une convention signée avec le Patriziato de Ponto Valentino du respect total des objectifs.

A la fin de l'année, sur la base du projet établi, l'organisation internationale "ALP ACTION" a trouvé les moyens financiers propres sa réalisation. L'entreprise de construction Zschokke SA qui avait déjà permis la restauration du toit en tavillons du chalet d'alpage des Morthays, dans la réserve du Vanil Noir, est disposée à parrainer le projet de rénovation du Lukmanier. Ce parrainage s'étendra sur 1992 et 1993 sous la forme d'une participation au travail même de rénovation (apprentis, ouvriers, direction du chantier, transports) et également sous la forme d'une contribution financière directe.

Sentier-nature de Gletsch

Pour la sixième année consécutive, nous avons installé notre petite infrastructure dans la plaine glaciaire de Gletsch. Ouvert de fin juin à mi-octobre, ce sentier-nature attire des publics divers. Tout d'abord un public d'habitues: ce sont les enseignants. Ils reviennent chaque année avec leur classe et parcourent l'ensemble du sentier-nature. Ensuite, il y a les "randonneurs" qui, l'espace d'un jour viennent marcher dans la nature. Le plus souvent, eux aussi n'hésitent pas à faire un détour pour visiter l'ensemble du parcours. Enfin, le public -international et motorisé- qui s'arrête à Gletsch le temps de se dégourdir les jambes ne visite que les quatre postes situés à proximité de l'aire de parcage des véhicules. Mais le nombre de notre petit guide écrit en cinq langues et mis à disposition gratuitement augmente chaque année.

Sentier-nature de Vercorin VS

L'exemple de Gletsch prouve depuis des années qu'un sentier-nature combine de manière optimale les intérêts et les préoccupations de nature touristique et pédagogique. L'idée du sentier-nature vient d'être réalisée aussi à Vercorin, où la "Piste des Ecureuils", créée notamment avec le soutien de la FSPAP, a été inaugurée le 21 juillet 1991. Une piste étroite conduit le visiteur autour de la Roche Hombe et des Crêtes, au travers d'une forêt de pins sèche clairsemée par endroits, qui abonde en orchidées, parisettes à quatre feuilles, stipes pennées (plumets, une graminée) et différentes espèces de buissons. Une petite brochure vendue par l'Office du tourisme de la commune donne toutes sortes d'informations utiles, et 14 postes d'observation ont été aménagés le long du sentier-nature pour aiguïser le regard de l'observateur.

Cette initiative de l'Office du tourisme de Vercorin sert donc d'une part les intérêts touristiques de la commune —"il n'y a pas que le golf dans la vie"— et d'autre part ceux de la protection de la nature, puisque grâce au sentier-nature, la forêt sera protégée contre toutes les interventions ou tentatives de surexploitation.

Action de sauvetage du hameau de Rottenbrugga à Niederwald VS

Isolé en un lieu idyllique sur une petite avancée de terre au-dessus du Rhône (le Rhône, dans le Haut-Valais, se nomme Rotten), le hameau de Rottenbrugga se compose d'une chapelle récemment rénovée et de cinq étables désaffectées, bâtiments très anciens que les intempéries détériorent peu à peu au fil des ans. Comme on voit partout transformer en chalets de vacances ce genre de bâtiments situés en dehors de la zone à bâtir —en violation du droit fédéral, dans un style pseudo-patriotique discutable— le hameau encore intact de Rottenbrugga revêt une valeur toute particulière pour le paysage.

La commune de Niederwald ayant reçu en décembre 1990 une demande concrète d'autorisation de transformer une des étables de Rottenbrugga, la FSPAP a jugé le moment venu de chercher une solution pour assurer le maintien, l'assainissement des bâtiments et l'utilisation ultérieure du hameau.

Après une visite des lieux et plusieurs entretiens, une entente a pu être trouvée avec les propriétaires et la commune. Le Don suisse de la Fête nationale a alors offert, dans le cadre de son programme "Constructions en bois historiques suisses", d'apporter une contribution financière massive à l'assainissement de Rottenbrugga.

ga (où se trouve notamment un vieux moulin de grande valeur). Un organisme responsable local sera fondé (la FSPAP en fera partie) et les plans d'exploitation adéquats élaborés au printemps 1992.

La FSPAP espère que le sauvetage de Rottenbrigga sera compris comme un avertissement de ne pas considérer les vieilles granges et étables désaffectées comme des objets juste bons à transformer en chalets de vacances, mais comme de précieux témoins de l'histoire de notre culture, caractéristiques de notre paysage.

Autres actions de la FSPAP

Au cours de l'exercice, la FSPAP a soutenu les projets suivants par de propres contributions ou par le recours à d'autres sources de financement:

— Vrin et Sumvitg GR: sur le produit de la donation pour la protection de la Greina, fr. 25'000.- ont été offerts à chacune des deux communes comme contribution à l'assainissement des écoles de Sumvitg et Rabius et pour la sauvegarde d'un ancien bâtiment dont on fera la maison communale de Vrin.

— Binn VS: la FSPAP a accordé une garantie des déficits pour les années 91-93 d'un montant de fr. 10'000.- pour le maintien de l'exploitation agricole traditionnelle (petits champs de céréales et de pommes de terre cultivés par rotation), précieux non seulement pour le paysage mais aussi du point de vue écologique (riche flore champêtre d'accompagnement et myriades d'insectes). Entre-temps, on a cherché d'autres possibilités de subventions.

— Ausserberg VS: le canton de Bâle-Ville a soutenu la remise en état du captage d'eau qui alimente le bisse encore en exploitation en allouant à cette commune un montant de fr. 20'000.- par l'intermédiaire de la FSPAP. Un chaleureux merci au canton de Bâle-Ville.

— Alpe Pozzetta/Lukmanier TI: la FSPAP a libéré un crédit de fr. 8'000.- pour la mise au point d'un projet de maintien, d'exploitation et de rénovation d'un alpage traditionnel (avec deux bâtiments particulièrement dignes de protection).

— Région protégée du Baltschiedertal VS: fr. 15'500.- ont été versés à titre de participation aux coûts du renouvellement de la couverture en dalles de pierre du toit de la ferme d'alpage Zen Steinen.

— Rarogne VS: la FSPAP a octroyé un montant de fr. 4'500.- de participation à l'assainissement du toit de la grange dite "Kreuzscheune".

La FSPAP est consciente que ces modestes contributions ponctuelles ne permettent pas, ou seulement très exceptionnellement, de sauver un paysage tout entier. Mais l'octroi d'une contribution à un projet déterminé attire toujours l'attention sur les préoccupations de protection du paysage, et suscitent une certaine compréhension fondamentale en la matière qui profitera à d'autres projets.